

d'un nouveau quartier général explique cette augmentation sensible du budget de l'organisation.

M. Peters: Le ministre peut-il nous dire quels projets importants l'OCDE entreprend actuellement?

L'hon. M. Martin: Si mon honorable ami n'a pas entendu les excellents discours qu'ont prononcés hier le député de Skeena et le député de Burnaby-Coquitlam, je lui recommande vivement d'en prendre connaissance. Comme le sait mon honorable ami, l'organisme dont il s'agit, a été institué pour favoriser les intérêts économiques des États membres, c'est-à-dire des pays de l'OTAN et d'autres pays européens qui n'appartiennent pas à l'OTAN, ainsi que d'un pays d'Asie, le Japon. L'Organisation est placée sous la direction de M. Kristensen, économiste distingué et ancien ministre des Finances du Danemark.

Ayant pour tâche de favoriser les intérêts économiques de ce groupe de pays, l'organisme cherche en outre à encourager et à élargir les programmes d'aide extérieure des États membres, et contribue, au moyen de ces programmes, à l'amélioration du niveau d'existence dans les pays insuffisamment développés. A mon avis, cet organisme accomplit un travail très important.

M. Peters: Je partage entièrement l'avis du ministre. Je voulais simplement savoir où l'O.C.D.E. accomplissait sa tâche. Je me demande si le Canada ne devrait pas faire preuve d'initiative en engageant, à l'heure actuelle, l'Organisation à adopter certaines mesures en vue du développement économique de Chypre.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami se souviendra de la réponse que j'ai faite au député de Burnaby-Coquitlam il y a quelques semaines, lorsque j'ai mentionné que le Canada avait soumis un plan concernant justement l'état de chose sur lequel le député appelle notre attention. C'est une question dont l'O.C.D.E. s'occupe également.

(Le crédit est adopté.)

Crédit 146e. Somme versée à l'Office des produits agricoles en remboursement de la valeur à l'exportation de la poudre de lait écrémé donnée aux agences internationales de bienfaisance, \$490,400.

M. Peters: Hier, lors de l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture, nous avons parlé de ces \$490,000, destinés à rembourser l'Office des produits agricoles pour la poudre de lait écrémé donnée aux organismes internationaux d'assistance. Je me demande pourquoi le montant complet a été versé à l'Office des produits agricoles. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas réalisé d'économies dans

[L'hon. M. Martin.]

cette transaction interministérielle? Autrement dit, nous payons au prix fort cette poudre de lait écrémé, mais on a sacrifié d'autres produits agricoles. Si je me souviens bien, un montant considérable a été rayé lors de la réévaluation des stocks. N'aurait-on pu obtenir ce produit à un prix inférieur à la valeur comptable, vu qu'on se proposait de l'utiliser à des fins d'assistance et qu'il provenait d'excédents non disponibles? N'aurait-il pas été possible de le céder au ministère des Affaires extérieures pour aider les pays étrangers?

L'hon. M. Martin: Ces produits ont été achetés à des prix de faveur.

(Le crédit est adopté.)

149e. Contribution au financement de la Commission internationale du Laos, \$84,100.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quelle a été la contribution globale du Canada à titre de membre de la Commission internationale au Laos? Le montant de l'évaluation, ici, semble très élevé, si l'on songe que la commission comprend fort peu de membres. Je me demande quelle est sa composition?

L'hon. M. Martin: Je n'ai pas eu de ventilation en ce qui concerne les autres pays. Le total d'une année, je crois, est de \$360,000 pour les trois commissions en Indochine. Je n'ai pas le détail de la somme globale requise par ces trois commissions.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il y a combien de personnes en tout?

L'hon. M. Martin: Cela varie. Au Laos, je crois qu'il y a en a 26. Au Cambodge, qui est très petit, il y a 4 ou 5 personnes. Au Viet-nam, il y a de 45 à 50 personnes.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Voilà qui termine l'étude des crédits supplémentaires du ministère des Affaires extérieures.

L'hon. M. Martin: Je remercie le comité. Je me demande si la Chambre consentirait à siéger durant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, étant donné ce que j'ai dit au sujet de Chypre et de ce voyage?

Une voix: Je veux bien.

M. Howard: Si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tient à aller à Chypre, nous ne le retiendrons pas, mais nous devrions déclarer qu'il est cinq heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Vu qu'il est cinq heures, la Chambre abordera l'examen des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion portant dépôt de documents.